

COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 3 Juin 2020

10 conseillers présents
1 absent : Madjid Bribi
0 pouvoir

ORDRE DU JOUR :

- 0- Désignation du secrétaire de séance
- 1- Approbation du compte rendu conseil municipal du 26 Mai 2020
- 2- Désignation des commissions communales
- 3- Délégation pour marchés publics
- 4- Délégation pour ester en justice
- 5- Délégation pour vente des lots écohameau
- 6- Délibérations délégués CCAS, PLU, Appel d'offres, SIEL
- 7- Délibération fixant les indemnités au maire et à ses adjoints
- 8- Questions diverses.

Le Maire ouvre la séance à 19h30. Le Conseil est réuni à la salle du Tilleul.

0- Secrétaire de séance : Vincent Carrey

1- le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 26 Mai 2020.

2- Désignation des commissions communales.

Il est adopté le principe d'un élu référent par commission.
Le maire est membre de droit de chaque commission.

On été désignés et élus à l'unanimité :

*Voirie : Mathieu Rousseaux (réf.) / Hervé Marcon

*Bâtiments : Pierre Burellier (réf.) / Mathieu Rousseaux

*Eau et Assainissement: Etienne Chatelon (réf.) / Hervé Marcon

*Forêt : Vincent Carrey (réf.) / Benoit Laffont / Pierre Burellier

*Agriculture : Benoit Laffont (réf.) / Emanuelle Langlais Ballandraud / Pierre Burellier / Vincent Carrey

*Site internet : Madjid Bribi

*Communication : Philippe Heitz (réf.) / Emeline Rapaud

*Eco-hameau : Mathieu Rousseaux

*Maison dans la nature : Etienne Chatelon (réf.) / Mathieu Rousseaux

*Associations et Culture : Emanuelle Langlais-Ballandraud (réf.) / Pierre Burellier / Elisabeth Villard / Vincent Carrey / Hervé Marcon

*Ecole : Emanuelle Langlais Ballandraud (réf.) / Elisabeth Villard / Emeline Rapaud

*Finances et Budget : Philippe Heitz (réf.) / Mathieu Rousseaux / Elisabeth Villard / Etienne Chatelon.

*Urbanisme : Pierre Burellier (réf.) / Mathieu Rousseaux / Emeline Rapaud / Etienne Chatelon / Emanuelle Langlais Ballandraud

*Personnel municipal : Philippe Heitz (réf.) / Mathieu Rousseaux (réf. M.Gerland) / Etienne Chatelon / Emanuelle Langlais-Ballandraud / Emeline Rapaud.

*Commission appel d'offres :

-Titulaires : Philippe Heitz (réf.) / Etienne Chatelon / Mathieu Rousseaux / Emeline Rapaud

-Suppléants : Emmanuelle Langlais-Ballandraud / Pierre Burellier / Vincent Carrey / Hervé Marcon.

*Commission PLU : Tout le conseil Municipal.

*CCAS :

conseil municipal : Emeline Rapaud (réf.) / Benoît Laffont / Elisabeth Villard / Hervé Marcon
personnes extérieures : il a été décidé de demander aux anciens membres et, si besoin, de faire un appel à candidature.

*Ailes de Taillard : Philippe Heitz (réf.) / Emeline Rapaud / Elisabeth Villard.

Les commissions en lien avec l'intercommunalité seront attribuées après le second tour des élections municipales du 28 juin 2020.

3- Délégation au Maire de la compétence marchés publics.

Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

4- Autorisation donnée au Maire de défendre la commune de Burdignes, dès qu'une action est engagée.

Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

5- Délibération fixant les indemnités de fonction du Maire et à ses Adjoints.

Les montants sont encadrés par le code général des collectivités territoriales (CGCT) et la loi de revalorisation du 27 décembre 2019. Le Conseil décide à l'unanimité :

- de fixer le montant des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées, aux taux suivants (en pourcentage de l'indice brut 1015 de la fonction publique) : Maire : 25,5 % et Adjoints : 9,9 %. A la date du Conseil, ces taux correspondent respectivement aux montants de 991 € et de 385 € (brut mensuel).

- de verser cette indemnité à compter du 27 mai 2020.

Le Conseil décide de revoir ces taux après une année de fonctionnement.

6- Questions Diverses :

- Dates des prochains Conseils municipaux :

Mercredi 24 Juin à 19h30

Mercredi 22 Juillet à 19h30

Mercredi 9 Septembre à 19h30

- Le maire informe que la parution du prochain Bulletin inter-associations est repoussé au mois de septembre et portera principalement sur les 20 ans de l'incendie d'août 2000.

- Permanence des élus :

Il a été décidé qu'une permanence aura lieu tout les samedis matin de 10h à 11h en mairie.

- Urgences : les numéros du maire et des adjoints seront affichés en mairie et communiqués aux services de la Préfecture et du Département.

- Commission communale des impôts directs : le maire fait savoir aux conseillers qu'une sélection de 12 habitants de Burdignes sera à établir avant le 26 Juillet.

- Gens du voyage :

Les maires de Bourg-Argental, Burdignes, Saint-Sauveur-en-Rue et Saint-Julien-Molin-Molette se sont rencontrés au siège de la CCMP pour discuter des solutions à trouver et à proposer aux trois familles de gens du voyage concernées, après les diagnostics réalisés depuis trois ans. Deux solutions complémentaires ont été discutées :

- terrain avec bloc sanitaire (dont les gens du voyage seraient locataires)
- sédentarisation partielle avec petite construction en dur en location.

- Permis de construire de la future Fromagerie.

La commission urbanisme présentera le permis de construire à une réunion de travail interne du conseil municipal le Mercredi 10 Juin 2020.

- Dégâts de sangliers:

il a été constaté que depuis la mi-avril , les sangliers ont refait des dégâts.

Des agriculteurs demandent à la commune d'intervenir auprès des chasseurs pour trouver des solutions avec ces derniers.

Il a été convenu que, dans un premier temps, les agriculteurs seront reçus en mairie pour évoquer le problème et les solutions à trouver.

Des agriculteurs demandent aux chasseurs de remettre leurs terrains en territoire de chasse.

- Réfection de la voirie de Monchal après les travaux de réseau d'eau : un dossier de marché public est à monter.

Le Conseil est clos à 23h15.